



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

Calendrier des collectes 2023

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

mars						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

avril						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

mai						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

juin						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

août						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Légende :

- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des matières recyclables
- Collecte spéciale de carton
(en simultané avec la collecte des matières recyclables)
- Collecte des matières organiques
- Collecte des résidus verts
(en simultané avec la collecte des matières organiques)
- Collecte des objets volumineux
(en simultané avec la collecte des matières organiques)

Municipalité de Très-Saint-Rédempteur
769 route Principale
Très-Saint-Rédempteur (Québec) J0P 1P1
Tél.: 450 451-5203 poste 221
Courriel: recep@tressaintredempteur.ca

Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

N.B.

Les bacs doivent être en bordure de la route avant 7h le matin de la collecte.

Autres informations au verso

DÉCHETS VOLUMINEUX

La collecte des déchets volumineux (ne pouvant être contenus dans les bacs) se tient cette année **le deuxième lundi de chaque mois**. Les déchets solides volumineux doivent être placés de façon ordonnée ou liés (ex. une carpette roulée) pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement. **Il est préférable de les mettre au bord de la route la veille de la collecte.**

Font partie de cette catégorie : meubles, matelas, électroménagers, tables, chaises, sofas ou tout autre objet de grandes dimensions à **usage domestique**.

Les sacs de vidanges et les résidus verts (branches et feuilles mortes) ne sont pas considérés des objets volumineux.

Veillez noter que les matériaux secs (matériaux de construction) et les résidus domestiques dangereux (RDD), dont les pneus usagés, ne sont pas acceptés lors de la cueillette des déchets volumineux ni lors des cueillettes régulières. Ces matières doivent être acheminées à l'un des écocentres de la MRC ou chez un partenaire participant.

RÉSIDUS VERTS

Les collectes seront effectuées en simultané avec la collecte des matières organiques, et ce, à toutes les semaines du 1^{er} mai au 30 septembre 2023.

Les résidus acceptés sont les suivants :

- Herbes et feuilles
- Gazon
- Résidus de jardin et de plates-bandes
- Retailles de haies
- Petites branches de moins de 1 cm de diamètre
- Écorces

Les résidus verts doivent être déposés dans des sacs de papier. Les sacs de plastique ne sont pas acceptés.

RÉPARATION OU REMPLACEMENT D'UN BAC: Votre bac est endommagé?

Vous pouvez nous en faire part par courriel en nous envoyant des photos qui décrivent l'état de votre bac ainsi qu'une photo de son numéro de série, qui apparaît habituellement sur le côté de celui-ci. Indiquez-nous également votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone. Nous communiquerons ensuite avec vous pour planifier une réparation ou un remplacement. Veuillez noter que pour les bacs à ordures, des frais peuvent s'appliquer. **Les demandes doivent être faites en écrivant au recep@tressaintredempteur.ca**

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations sur les différentes collectes, visitez notre site Internet à l'adresse suivante:

<http://tressaintredempteur.ca/services-aux-citoyens/matieres-residuelles/>

Nous vous invitons également à consulter **Tricycle**, l'outil Web de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour faciliter le tri des matières résiduelles :

<https://tricycle-mrcvs.ca/>. Vous y trouverez une mine de renseignements sur le réseau des écocentres, le recyclage, les organismes de réemploi et le compostage.